

Synthèse du plan de mise en œuvre Recherche, sauvetage et aide en cas de catastrophe

STRATÉGIE CRS 2030



Sommaire

| | |
|--|---|
| Contexte | 4 |
| Processus | 5 |
| Structure et principes | 5 |
| Plan de mise en œuvre Recherche, sauvetage et aide en cas de catastrophe | 8 |
| Convention de mise en œuvre | 9 |

Impressum

Croix-Rouge suisse

Rainmattstrasse 10
CH-3001 Berne
Tél. 058 400 41 11
info@redcross.ch

Document approuvé par l'Assemblée de la Croix-Rouge du 04.11.21

Production: Croix-Rouge suisse (CRS), Berne

Impression et mise en page: graphic-print (CRS)

1 Contexte

Le plan de mise en œuvre Recherche, sauvetage et aide en cas de catastrophe se fonde sur la Stratégie 2030 de la CRS, adoptée par l'ACR en juin 2020. Se concentrant sur le champ d'action Recherche, sauvetage et aide en cas de catastrophe, il vise la réalisation des objectifs stratégiques d'ordre supérieur que voici:

- 1.1 Nous contribuons en Suisse et à l'étranger aux efforts mis en œuvre pour prévenir et surmonter les catastrophes et les crises et sommes en Suisse le partenaire privilégié des autorités en la matière.
- 1.2 Nous sommes une organisation d'intervention performante dans le domaine des missions bénévoles de recherche, de sauvetage et de premiers secours en Suisse.
- 1.3 Nous faisons partie de la chaîne de sauvetage en Suisse, contribuons de manière active à la façonner et nous engageons de façon ciblée pour le sauvetage bénévole.

Le plan de mise en œuvre montre la direction dans laquelle la CRS entend se développer dans le champ d'action Recherche, sauvetage et aide en cas de catastrophe, et présente les mesures que les organisations de la CRS mettront en place pour atteindre les objectifs fixés.

2 Processus

Le plan de mise en œuvre a été élaboré entre juin 2020 et octobre 2021 dans le cadre d'un vaste processus, en concertation étroite avec des personnes clés aux échelons stratégiques et/ou opérationnels des organisations de sauvetage de la Croix-Rouge, des associations cantonales (direction de la CDAC et CDAC), de Transfusion CRS Suisse SA et du Siège CRS. Ce processus, encadré par Véronique Achermann de la société Oktoplus, s'est articulé en plusieurs phases: analyse sectorielle, analyse SWOT et croix de positionnement, élaboration du plan de mise en œuvre, consultation et finalisation, lancement.

Le 4 novembre 2021, le plan de mise en œuvre Recherche, sauvetage et aide en cas de catastrophe a été approuvé à l'unanimité par le Conseil de la Croix-Rouge.

3 Structure et principes

Le plan de mise en œuvre définit les domaines d'action à privilégier au cours de la période stratégique dans le champ d'action Recherche, sauvetage et aide en cas de catastrophe. Les objectifs de mise en œuvre fixés témoignent de l'évolution visée; ils sont assortis de mesures qui indiquent les étapes prioritaires de mise en œuvre. En approuvant le plan de mise en œuvre, le CCR a également validé les domaines d'action ainsi que l'évolution visée. Il s'agit, non pas d'un document statique, mais d'un document de travail pour la coopération et la coordination au sein de la CRS dans le champ d'action en question. Appelé à se développer tout au long de la période stratégique en cours, il sera examiné et complété tous les trois ans.

Le plan de mise en œuvre est commun aux organisations de sauvetage, associations cantonales et institutions de la Croix-Rouge ainsi qu'au Siège CRS. Une grande importance est accordée à la coopération entre les différents acteurs aux niveaux tant national que cantonal dans le champ d'action Recherche, sauvetage et aide en cas de catastrophe – une coopération qu'il est prévu d'intensifier ces prochaines années.

4 Plan de mise en œuvre Recherche, sauvetage et aide en cas de catastrophe

Le tableau ci-dessous présente les six domaines d'action ainsi que l'axe thématique définis dans le plan de mise en œuvre, de même que les objectifs de mise en œuvre correspondants:

| | | |
|--|--|--|
| <p>Sauvetage bénévole</p> <ul style="list-style-type: none"> – La CRS est le partenaire du sauvetage professionnel et le principal représentant du sauvetage bénévole justifiant d'un haut degré de fiabilité, d'engagement et de sécurité en cas d'urgence. – Renforcement des compétences des bénévoles et développement de fondements communs pour la gestion des bénévoles dans le sauvetage (bénévoles compétents, reconnus et mobilisables) – Les OS CR sont préparées aux missions et interviennent le cas échéant de manière active. | <p>Aide d'urgence et aide en cas de catastrophe</p> <ul style="list-style-type: none"> – La CRS définit dans le domaine de l'aide en cas de catastrophe une offre axée sur les besoins de la population et des pouvoirs publics et veille à sa diffusion et à son inscription dans les processus des autorités. – Les organisations de la CRS s'engagent collectivement dans le domaine d'action Aide en cas de catastrophe et se préparent, conformément à leur mission et en se fondant sur leur offre standard, à d'éventuelles situations sortant de l'ordinaire. | |
| <p>Localisation et recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> – Etablissement d'un aperçu de la problématique en Suisse – Accompagnement psychosocial des proches dans la phase aiguë et suivi ultérieur – Création et exploitation d'une plateforme nationale «Recherche de personnes disparues» sous la forme d'une permanence pour les proches de personnes disparues | <p>Formation et renforcement des capacités</p> <ul style="list-style-type: none"> – Promotion de la collaboration interne, décloisonnement et mise en réseau – Notoriété des cours de la CRS au sein de la population – Exploitation/promotion des nouvelles technologies | <p>Prise en charge des urgences psychosociales (care; titre provisoire)</p> <ul style="list-style-type: none"> – Clarification des notions et définition du care ainsi qu'objectif à long terme du rôle de la CRS dans le domaine du care, en interne et à l'externe – Mise en place à l'échelle de la CRS d'un groupe de personnes capables d'assumer des missions de care |
| <p>Numérisation, innovation et développement</p> <ul style="list-style-type: none"> – Recours ciblé à des solutions numériques en vue d'améliorer les offres de la CRS dans ce champ d'action | <p>Assurance-qualité (axe thématique)</p> <ul style="list-style-type: none"> – Transposition et application des normes de qualité de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) – E Assurance-qualité fondée sur des données probantes et des résultats dans les formations et perfectionnements dispensés aux secouristes et premiers répondants bénévoles | |

Des mesures (y compris calendrier, responsabilité/contribution, ressources requises, conditions et remarques) ont été définies pour chacun des objectifs de mise en œuvre. Ces derniers sont synthétisés ci-après.

■ **Domaine d'action Localisation et recherche**

Contexte: chaque année, environ 7000 personnes portées disparues en Suisse; acteurs au sein de la CRS: Service de recherches CRS, REDOG, SSS

Défis: lacunes en termes de suivi dans l'accompagnement des personnes concernées, de permanences/plateforme, de vue d'ensemble

Objectif d'ordre supérieur:

Positionnement fort de la CRS dans la localisation et la recherche avec une offre orientée sur les besoins et la demande.

Objectifs de mise en œuvre:

- Etablissement d'un aperçu (quantitatif et qualitatif) de la problématique en Suisse
- Accompagnement psychosocial des proches dans la phase aiguë et suivi ultérieur
- Création et exploitation d'une plateforme nationale «Recherche de personnes disparues» sous la forme d'une permanence pour les proches de personnes disparues

■ Domaine d'action Sauvetage bénévole

Contexte: engagement bénévole et honorifique, bénévoles en tant que relais essentiels de l'action de masse de toutes les OS CR

Défis: délimitation floue entre bénévolat et travail rémunéré; nouveaux besoins des bénévoles

Objectifs de mise en œuvre:

- La CRS est le partenaire du sauvetage professionnel et le principal représentant du sauvetage bénévole justifiant d'un haut degré de fiabilité, d'engagement et de sécurité en cas d'urgence.
- Renforcement des compétences des bénévoles et développement de fondements communs pour la gestion des bénévoles dans le sauvetage (bénévoles compétents, reconnus et mobilisables)
- Les OS CR sont préparées aux missions et interviennent le cas échéant de manière active.

■ Domaine d'action Aide d'urgence et aide en cas de catastrophe

Contexte: différences en Suisse et à l'étranger, tâches de prévention

Défis: coopération avec la Confédération, les cantons et les communes; la prévention en tant que domaine d'action récent recelant un grand potentiel

Objectifs de mise en œuvre:

- La CRS définit dans le domaine de l'aide en cas de catastrophe une offre axée sur les besoins de la population et des pouvoirs publics et veille à sa diffusion et à son inscription dans les processus des autorités.
- Les organisations de la CRS s'engagent collectivement dans le domaine d'action Aide en cas de catastrophe et se préparent, conformément à leur mission et en se fondant sur leur offre standard, à d'éventuelles situations sortant de l'ordinaire.

■ Domaine d'action Formation et renforcement des capacités

Contexte: la CRS, deuxième institution de formation dans le secteur non formel; multitude de perfectionnements et formations

Défis: coopération, décloisonnement, notoriété des offres, numérisation

Objectifs de mise en œuvre:

- Promotion de la collaboration interne, décloisonnement et mise en réseau
- Notoriété des cours de la CRS au sein de la population
- Exploitation/promotion des nouvelles technologies

■ Domaine d'action Prise en charge des urgences psychosociales (care)

Contexte: soutien en cas d'urgence, soutien apporté à des intervenants par leurs pairs

Défis: existence d'un important potentiel inconnu, peu valorisé et non exploité

Objectifs de mise en œuvre:

- Clarification des notions et définition du care ainsi qu'objectif à long terme du rôle de la CRS dans le domaine du care en interne et à l'externe
- Mise en place à l'échelle de la CRS d'un groupe de personnes capables d'assumer des missions de care

■ **Domaine d'action Numérisation, innovation et développement**

Contexte: thème transversal important

Défis: beaucoup de potentiel dans tous les domaines d'action et axes thématiques

Objectifs de mise en œuvre:

- Recours ciblé à des solutions numériques en vue d'améliorer les offres de la CRS dans le champ d'action Recherche, sauvetage et aide en cas de catastrophe (numérisation = thème transversal)
- Remarque: ce thème étant à la fois très central et transversal, aucune concrétisation/mesure spécifique n'est prévue dans le domaine d'action lui-même.

■ **Axe thématique Assurance-qualité**

- L'axe thématique Assurance-qualité porte sur les normes de qualité de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi que sur l'assurance-qualité dans les formations et perfectionnements dispensés aux secouristes et premiers répondants bénévoles.
- La DRS tient tant à cet objectif qu'elle a, dès juin 2020, chargé le Siège CRS d'élaborer au plus vite des mandats de projet à cet égard en étroite collaboration avec elle.
- Une fois établis, ces mandats ont donné lieu à des débats intenses lors de la réunion de la DRS du 18 octobre 2021. Les objectifs fixés ont été confirmés. Il conviendra toutefois de vérifier l'an prochain s'il existe d'autres options, moins gourmandes en ressources, pour les atteindre que celles prévues dans les projets commandés en juin 2020.
- Pour le plan de mise en œuvre Recherche, sauvetage et aide en cas de catastrophe, cela signifie que l'axe thématique assorti des objectifs décrits ci-dessus sera maintenu, mais que les instruments qui permettront de l'atteindre sera adapté.

5 **Convention de mise en œuvre**

Afin que la mise en œuvre par les organisations de la CRS puisse être assurée de façon contraignante, une convention de mise en œuvre relative à la coopération des organisations de sauvetage entre elles et avec le Siège CRS a été établie. Cette convention se concentre sur la définition des rôles, des tâches, des attributions et des compétences des organisations de sauvetage et du Siège CRS en ce qui concerne la mise en œuvre et le financement du plan de mise en œuvre.

Croix-Rouge suisse

Rainmattstrasse 10

CH-3001 Berne

Tél. +41 58 400 41 11

www.redcross.ch



Croix-Rouge suisse

